ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

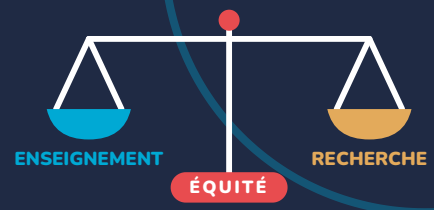
Commission administrative paritaire nationale (CAPN) des enseignants du second degré

Vote du 3 au 10 décembre 2026

NOTRE FIL CONDUCTEUR

L'ÉQUITÉ.

Le Collectif 384 : pour une vraie reconnaissance de l'enseignement et du métier d'enseignant, et un juste équilibre des moyens entre enseignement et recherche.



Chères et chers collègues,

Le **Collectif 384** est un mouvement nouveau, né d'une injustice et d'un manque de reconnaissance et de gratitude. Des enseignants du second et du premier degré (agrégés, certifiés, professeurs de lycée professionnel, d'EPS, professeurs des écoles…) affectés dans l'enseignement supérieur ont été écartés du régime de primes de leurs collègues enseignants-chercheurs, et privés également des primes de l'Éducation nationale. Plutôt que d'attendre, ces collègues de terrain ont décidé de se défendre par eux-mêmes : le collectif est devenu syndicat.

Notre syndicat est ouvert à tous les enseignants de l'Éducation nationale comme ceux de l'ESR. **Pour la première fois, vous pouvez voter pour nous.**

1re fois

que le Collectif 384 se présente à la CAPN.

Nous sommes nés parce que personne ne nous défendait : nous n'avions pas d'autre choix.

Nous ne sommes pas des permanents : nous sommes en fonction, devant nos élèves et nos étudiants. Nous ne sommes affiliés à aucun autre syndicat ni à aucune centrale.

Votre voix compte.

Ce qui nous rend différents

Né du terrain

Le Collectif 384 n'est issu d'aucun appareil : il a été créé en 2022 par des enseignants, pour des enseignants, et pour l'équité.

Nos adhérents décident

Depuis notre création, nous consultons régulièrement nos adhérents par des sondages. Notre programme 2026 est issu de leurs réponses, et nos listes ont été soumises à leur vote. Ici, personne ne décide à votre place.

Indépendant et transpartisan

Nous ne dépendons d'aucun parti politique ni d'aucune grande fédération. Nos adhérents et nos élus viennent de tous horizons : notre seule boussole est l'intérêt des collègues et de nos jeunes.

Sans tabou

Arbitraire, harcèlement, souffrance au travail : nous abordons tous les sujets, même ceux que l'on préfère passer sous silence. Défendre les personnels, c'est d'abord dire la vérité sur ce qu'ils vivent.

NOTRE COMBAT

Enseigner vaut chercher

De l'école à l'université, enseigner est un même métier, qui mérite partout la même reconnaissance. Pourtant, l'enseignement sert trop souvent de variable d'ajustement : classes chargées, postes non pourvus, réformes absorbées sans moyens. Élus au CNESER, nous l'avons constaté : dans les jugements portés comme dans les moyens accordés, l'enseignement passe après la recherche, **et certaines organisations syndicales entretiennent elles aussi cette hiérarchie**. **Nous voulons un vrai rééquilibrage** : ces postures mènent notre pays à l'échec. Les lycéens et étudiants mobilisés le rappellent : sans professeurs reconnus ni moyens, pas de réussite.



Ne pas opposer enseignement et recherche, mais les défendre ensemble : même reconnaissance, mêmes moyens.

L'équité : reconnaître chaque enseignant là où il exerce

- **Mêmes droits à missions comparables** : un enseignant doit être reconnu pour les missions qu'il exerce, là où il les exerce. Affecté dans le supérieur, il doit accéder aux mêmes primes de l'ESR que ses collègues enseignants-chercheurs ; affecté dans l'Éducation nationale, à toutes les primes de l'Éducation nationale. Et toutes les heures complémentaires doivent être payées au taux le plus élevé.
- **Des carrières transparentes** : des critères d'avancement et de promotion publics, des appréciations motivées, la fin de l'arbitraire local.
- **Toutes les missions reconnues** : coordination, accompagnement des élèves et des étudiants, mandats de représentation pris en compte dans le service et dans la carrière.
- **Plus aucun collègue dans les limbes** : les Enseignants du Supérieur (ES) ne doivent plus rester coincés entre deux ministères, et doivent retrouver des viviers réservés pour la hors classe et la classe exceptionnelle.

À la CAPN, nous nous engageons à

1. **Défendre chaque collègue en conseil de discipline** : examen rigoureux du dossier, respect des droits de la défense, sanctions proportionnées et justifiées.
2. **Porter vos recours** : appréciation du rendez-vous de carrière, refus de temps partiel, de formation ou de télétravail... Aucun dossier traité à la légère.
3. **Exiger la protection fonctionnelle** : tout collègue agressé, menacé ou diffamé dans l'exercice de ses fonctions doit être soutenu par son administration, sans délai.
4. **Vous informer sur vos droits** : expliquer clairement les procédures et les recours possibles, avant comme après la commission.
5. **Rendre des comptes** : un compte rendu de chaque séance à nos adhérents, dans le respect de la confidentialité des situations individuelles.
6. **Faire vivre un vrai dialogue social** : documents transmis à temps, dossiers étudiés sérieusement, élus acteurs et non spectateurs.
7. **Briser l'omerta sur le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles** : une procédure équitable pour chacun, une protection réelle des victimes, et des sanctions effectives : ceux qui s'en rendent coupables devront en répondre, devant les instances disciplinaires comme devant la justice. **Nous ne couvrirons personne. Vos élus du Collectif 384 agiront, sans détourner le regard.**

Nos valeurs, notre méthode

Équité
Mêmes droits, mêmes reconnaissances, pour des missions comparables.

Respect
Chaque personnel compte et est apprécié, quelle que soit sa catégorie.

Vérité
Nous nommons clairement les injustices et les abus répréhensibles, quand d'autres se taisent ou s'en accommodent.

Nous ne pratiquons ni l'opposition systématique ni l'approbation docile. Nous étudions chaque dossier avec rigueur et nous votons en conscience, dans l'intérêt des collègues.

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votez et faites voter Collectif 384

Vous ne vous reconnaissez plus dans les organisations traditionnelles ? Essayez le Collectif 384 : un mouvement nouveau, né du terrain, où chaque adhérent est associé régulièrement aux décisions.

Le Collectif 384 : pour une vraie reconnaissance de l'enseignement et du métier d'enseignant, et un juste équilibre des moyens entre enseignement et recherche.

Envie de nous rejoindre ? Adhésion en ligne :
helloasso.com/associations/collectif-384/adhesions/adhesion-2026-2027
Contact : president@collectif384.fr